



Le village Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-8 N° 4 - décembre 2018



Chères citoyennes et citoyens,

Pour cette dernière parution de 2018, permettez-moi de vous entretenir de quelques dossiers qui ont retenu notre attention durant les derniers mois.

Vous savez probablement tous que le **Canyon Sainte-Anne**, propriété de la famille McNicoll, a été vendu et qu'une nouvelle organisation s'en portera acquéreur en début 2019.

En effet, suite à l'offre qui m'a été déposée en janvier dernier et après une multitude de vérifications comptables et légales, tout ceci en collaboration avec Développement Côte-de-Beaupré, nous avons déposé une lettre d'intention en mai dernier. Récemment, **un nouvel organisme sans but lucratif** a été créé pour s'en porter acquéreur et le conseil d'administration a été composé lors de l'assemblée de fondation du 7 décembre dernier. Ainsi, M. Luc Bergeron, M. Sylvain Cassista, M. Lucien Tremblay, M. Mario Langevin, M. Bernard Paré et moi-même avons été nommés et travaillerons en étroite collaboration avec Madame Myrabelle Chicoine, la nouvelle directrice générale récemment embauchée afin de poursuivre l'opération de ce merveilleux site.

Dans un second temps, je travaille aussi étroitement avec les Municipalités de Beupré, Sainte-Anne-de-Beupré et Saint-Ferréol-les-Neiges dans le but de faire avancer et de concrétiser **le projet de piscine régionale** tant souhaité et attendu de tous. Malheureusement, au moment d'écrire ces lignes aucune entente n'est encore intervenue avec les autres municipalités de la Côte-de-Beaupré.

Uniquement les 3 municipalités mentionnées plus haut, ainsi que la Municipalité de Saint-Joachim ont démontré un intérêt dans ce projet. Soyez assurés cependant qu'il est impensable qu'uniquement quelques municipalités assument les frais d'exploitation qu'engendrera un tel équipement. Pourquoi la municipalité Saint-Joachim séparerait-elle la facture avec seulement 3 autres municipalités alors que la piscine pourra profiter à l'ensemble de la MRC?

Personnellement, je trouve très regrettable que l'on se retrouve encore face à une telle situation et que plusieurs municipalités ne montrent aucun intérêt pour un tel projet, d'autant plus qu'une importante subvention a été accordée pour sa réalisation. Revivrons-nous, avec le projet de piscine, la répétition du projet de 2^e aréna qui avait avorté il y a quelques années?

Soyez assurés que je déploierai tous les efforts nécessaires à sa réussite et ferai tout ce que je pourrai pour tenter de rallier les 4 autres municipalités dans ce projet commun.

En terminant, au nom du conseil municipal, des employés(ées), de ma conjointe et de moi-même, il me fait plaisir de vous souhaiter **un merveilleux temps des Fêtes et une heureuse et bonne année 2019!**

En espérant que tous vos souhaits se réalisent !

Marc Dubeau, maire

Joyeuses Fêtes



Avis aux résidents - Collecte supplémentaire des matières recyclables du temps des fêtes



Afin de s'assurer que toutes les matières recyclables soient récupérées, la MRC de La Côte-de-Beaupré vous offre une collecte supplémentaire pendant le Temps des Fêtes.

3, rue de la Seigneurie, Château-Richer (Québec) G0A 1N0
Tel : 418 824-3444 Fax : 418 824-3917
Courriel : inforccotedebeaupre.qc.ca
Site internet: www.mrccotedebeaupre.com www

Veuillez prendre note des dates de ces collectes :

28 décembre 2018 (collecte régulière)

4 janvier 2019 (collecte supplémentaire)

11 janvier 2019 (collecte régulière)



L'équipe de la MRC de La Côte-de-Beaupré vous présente ses vœux de bonheur, santé et prospérité !

Horaires quotidiens des patinoires extérieures 2018-2019 (Parc Camille-Côté)

Ouverte depuis le vendredi 14 décembre! Venez profiter de l'ouverture hâtive en grand nombre!



HORAIRE DES FÊTES

	24 DÉCEMBRE	25 DÉCEMBRE	26 DÉCEMBRE	27 DÉCEMBRE	28 DÉCEMBRE	29 DÉCEMBRE	30 DÉCEMBRE
GLACE LIBRE	13H-16H	FERMÉE	13-16 18-21H	13-16 18-21H	13-16 18-21H	13-16 18-21H	13-16 18-21H
GLACE HOCKEY (ENFANTS)			18-19H30	18-19H30	18-19H30	18-19H30	18-19H30
GLACE HOCKEY (ADULTES)			19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H

	30 DÉCEMBRE	31 DÉCEMBRE	1 ^{ER} JANVIER	2 JANVIER	3 JANVIER	4 JANVIER	5 JANVIER
GLACE LIBRE	13-16 18-21H	13H-16H	FERMÉE	13-16 18-21H	13-16 18-21H	13-16 18-21H	13-16 18-21H
GLACE HOCKEY (ENFANTS)	18-19H30			18-19H30	18-19H30	18-19H30	18-19H30
GLACE HOCKEY (ADULTES)	19H30-21H			19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H

HORAIRE RÉGULIER



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
GLACE LIBRE	18H-21H	18H-21H	18H-21H	18H-21H	18H-21H	13-16 18-21H	13-16 18-21H
GLACE HOCKEY (ENFANTS)	18-19H30	18H-19H30	18-19H30	18-19H30	18-19H30	18-19H30	18-19H30
GLACE HOCKEY (ADULTES)	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H	19H30-21H

Horaires des bureaux de l'Hôtel de Ville pour la période des fêtes 2018-2019



HÔTEL DE VILLE PÉRIODE DES FÊTES 2018-2019

Veuillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des Fêtes
du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le service des travaux publics au **418 827-5172.**

Joyeuses Fêtes à tous !

Réservoir d'eau potable

Comme vous avez pu le constater, nous continuons la construction du réservoir d'eau potable débutée cet été sur la rue Fortin. Le prix de construction (2 411 732,85\$ taxes incluses) est en partie subventionné avec le programme FEPTEU pour un montant de 1 983 537\$. La mise en marche devrait se faire à la fin janvier 2019.

Route des Carrières

Contrairement à l'an passé, nous avons décidé de déneiger la route des Carrières cet hiver. Toutefois, il pourrait arriver que la route soit fermée à la circulation lors de précipitations. **Pour votre sécurité, nous vous demandons d'être vigilants et de respecter la signalisation lorsque les feux indiquent que la route est fermée.** Nous vous invitons à communiquer au 418-827-5172 si vous remarquez quelconques problèmes.



Pour ce qui est de la réfection de la route, nous attendons toujours des réponses du Ministère de la Sécurité publique quant au remboursement des sommes destinées à la reconstruction. Nous en sommes au point où le Ministère a demandé une validation de la conception originale avec les firmes d'ingénierie ayant réalisé les plans et devis lors des travaux de drainage en 2012. Sachez que tous les efforts sont mis en œuvre pour régler ce dossier dans les meilleurs délais, mais nous ne pouvons malheureusement pas accélérer le processus avec le Ministère de la Sécurité publique qui traîne en longueur.

Bruno Guilbault, conseiller municipal

Nouveautés au bureau de poste !



Tout d'abord, le Conseil municipal tient à remercier Mme Charlotte Bouchard pour l'excellence des services offerts au cours des dernières années et pour lui souhaiter une excellente retraite.

Après le départ de Mme Bouchard, Postes Canada a accepté de poursuivre ses activités au sein de notre municipalité et a engagé une nouvelle postière en la personne de Mme Sophie Bilodeau.



Mme Bilodeau, que j'ai rencontrée pour cet article, tient à vous souhaiter la bienvenue dans son nouveau local à l'hôtel de ville (ancien local de la caisse populaire), à vous offrir tous les services habituels de Postes Canada, ainsi que de vous faire connaître les nouveaux services vous permettant de payer par Internet des comptes gouvernementaux et autres comptes dotés du code QR.

Horaire hebdomadaire :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h30 – 12h00 et 14h30-16h30

Jeudi : 9h30 – 12h00 et 14h30 – 18h00

Le Conseil municipal tient à vous remercier et vous souhaiter la bienvenue chez nous, Mme Bilodeau.

Mario Godbout, conseiller municipal

Donation particulière d'un panonceau illustrant les armoiries des Fortin d'Amérique à la Municipalité de Saint-Joachim

Les origines

En 1650, au tout début de la colonisation, Julien Fortin, dit de Bellefontaine, est né à Saint-Cosme-de-Vair, dans le Perche en France en 1621, vient de débarquer en terre d'Amérique. Robert Giffard, médecin et propriétaire de la seigneurie de Beauport, recrute des colons pour la Nouvelle-France et lui offre une concession de cinq arpents de front à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, sur la Côte-de-Beaupré, à quelques kilomètres au nord de Québec.

Saint-Joachim fut le premier site de colonisation à l'est de la Côte-de-Beaupré. Il fut choisi par Samuel de Champlain comme lieu de production agricole afin de fournir de la nourriture à la population de Québec. M. de Champlain y fit construire les premières habitations. C'est en 1661 que la première mission religieuse est fondée à Saint-Joachim.

Ce territoire est d'abord devenu une paroisse, Saint-Joachim, avant de connaître un essor agricole et de devenir une municipalité : Saint-Joachim-de-Montmorency.

C'est à cette dite municipalité que les auteurs de la plaquette portant les armoiries des Fortin d'Amérique ont convenu de faire don de ce chef d'œuvre, étant donné que ce fût le lopin de terre où le premier Fortin s'est établi en Amérique.

Les auteurs et donateurs

Bertrand Fortin, après une vie professionnelle très active et diversifiée, notamment comme conseiller en gestion dans une

trentaine de ministères et agences gouvernementales fédéraux et Chef de Cabinet ministériel tant à Québec qu'à Ottawa, prend sa retraite et s'installe dans un atelier d'ébénisterie à Gatineau. Devenu entrepreneur et étant déjà un amoureux du bois, il se lance dans la conception, la fabrication et la vente d'urnes funéraires écologiques. Dans son ardeur de création, l'auteur consulte divers modèles d'armoiries de l'époque médiévale. Dès lors, il décide d'assembler une grande quantité de lanières de chêne pour



construire et tailler cette création en forme d'un modèle d'armoiries qui l'avait particulièrement attiré. Il montre le produit à son frère aîné Zachée dont l'épouse, Gertrude S-Fortin est une artiste peintre.

Comme son frère est un membre fondateur de l'Association des Fortin d'Amérique, il lui montre les armoiries que ladite Association avait fait concevoir et réaliser par la Société héraldique du Canada. Son épouse découvrit alors qu'elle pourrait reproduire cet emblème sur un

canevas de la même taille que la plaquette et les assembler.

L'auteur du canevas, Gertrude S-Fortin est née et a été élevée dans le quartier St-Roch. Son père possédait un célèbre abattoir et boucherie Sylvain très bien connue à Québec. En 1951, elle épousa Zachée et ils allèrent s'installer dans la nouvelle paroisse de St-Rodrigue à Charlesbourg. À eux deux, ils opérèrent une société de courtage en assurance et en firent un grand succès, laquelle société qui devint Assure-Expert inc.. C'est durant sa retraite, en 2014, qu'elle a entrepris de réaliser cette reproduction.

Les armoiries et leurs définitions

Les émaux représentés par les couleurs et les métaux :

Le **ROUGE** : symbolise - le courage et le pouvoir créatif.

L'**OR** : la générosité, la bravoure et la persévérance.

L'**ARGENT** (blanc) : la sérénité et la noblesse

En haut, au centre, le petit fort pour FORTIN

Les deux petits écussons représentent les Départements français de Normandie (St-Côme) et de Perche (Notre-Dame du Vair), Villages d'où sont partis les valeureux FORTIN qui ont traversé l'Atlantique (représenté par les vagues blanches et bleues dans le Chevron) pour s'établir au Québec, au Canada et aux États-Unis.

Les trois symboles au bas de l'Écusson

La devise : Famille Foi Labeur



Depuis 2010, la Municipalité de Saint-Joachim s'est dotée d'un site Internet complet afin de bonifier les outils de communication et offrir certains services en ligne. De ce fait, en plus de paraître sur les tableaux d'affichage à six endroits de la municipalité, les projets d'ordre du jour des séances du conseil ainsi que tout document de nature publique sont maintenant accessibles via le site Web de la municipalité. Vous y trouverez

entre autres les procès-verbaux et avis publics, les publications et l'annonce d'événements socioculturels et sportifs.

Bulletins municipaux :

Deux publications sont disponibles sur le site et font l'objet d'un envoi postal: Le Village'Oies et le Bulletin-Express. Alors que Le Village'Oies est un bulletin trimestriel, le Bulletin-Express est publié au besoin. Vous les trouverez sur le site dans l'onglet «Publications» du menu vertical, à droite de chacune des pages web.

Activités et événements :

Quant aux activités et événements communautaires, ils sont publiés sur le site Internet soit via l'agenda municipal ou dans l'onglet Annonces & Événements de même que sur la page Facebook de la municipalité. De plus, depuis l'automne dernier, l'information concernant les affaires municipales et les événements liés à la vie communautaire est affichée sur le tableau électronique au coin de l'Avenue Royale et la Rue de l'Église.

L'Infolettre :

Un dernier service de communication, peu connu de la population, existe depuis 2010. Il s'agit de l'Infolettre.

Ce service permet de recevoir dans la boîte de réception de son courriel (Outlook, Thunderbird, Gmail, Yahoo, etc.) l'ensemble des envois et publications produites par la municipalité. Vous n'avez plus à vous rendre sur le site pour y recueillir l'information.

INFOLETTRE

Adhésion à l'Infolettre :

Pour y adhérer, il suffit de se rendre sur le site Web de la municipalité et de sélectionner le sous-menu «Abonnement à l'Infolettre» du menu Nous joindre, situé dans le menu horizontal du haut de la page web.

Par la suite, entrez votre adresse de courriel et cliquez sur le bouton Soumettre.

Enfin, sachez qu'il est toujours possible de se désabonner en sélectionnant l'option en bas de page de chaque envoi que vous recevez.

Mario Godbout, conseiller municipal

Un succès fulgurant pour le Gala Reconnaissance



Le lundi 8 octobre dernier, la Municipalité de Saint-Joachim soulignait l'engagement, le dévouement et les exploits marquants accomplis au cours de l'année 2018 de nos citoyens et bénévoles.

Pour souligner le temps investi et les efforts déployés par les bénévoles au mieux-être collectif de nos citoyens ainsi que les performances exceptionnelles de certains d'entre eux, le Conseil municipal présentait sa 1^{re} édition du Gala reconnaissance.

En plus de reconnaître la participation et la collaboration de nos citoyens auprès d'organismes communautaires, la nouvelle formule du Gala reconnaissance permettait de souligner également les efforts dignes de mention de citoyens modèles de courage et de persévérance.

Lauréats du volet Communautaire :

Dans la catégorie «Persévérance scolaire» du volet Communautaire, huit élèves des écoles La Pionnière et Mont Sainte-Anne ont été nommés par leurs enseignants, d'une part pour les efforts fournis qui leur ont permis d'atteindre les objectifs académiques et d'autre part, pour leur engagement, leur implication dans leur école et le dépassement de soi.

Alysia Lachance, William Bolduc, Samuel Joseph, Daphné Ménard, Gabriel Lafortune, Rose-Marie Fillion, Alexia Bourbeau et Risen Mayita se sont mérités chacun et chacune un certificat reconnaissance ainsi qu'une passe familiale offerte gratuitement par Canyon Sainte-Anne. Comme l'implication de tout un chacun est digne de mention le comité de sélection a décidé de procéder

au sort pour déterminer les lauréats de la catégorie «persévérance scolaire» tant pour le niveau primaire que celui du secondaire.

M. le Maire a procédé au tirage et le hasard a nommé : William Bolduc pour le niveau primaire et Risen Muyita pour le niveau secondaire.

Dans la catégorie «Sports et saines habitudes de vie», les nommés sont : Simon-Pierre Labranche et Samuel Blanchet.

Simon-Pierre Labranche s'est mérité le lauréat pour entre autres, avoir terminé 2e dans sa catégorie à l'Ironman du Mont Tremblant. Félicitations à vous deux et merci d'être des modèles de personnes qui accordent une grande importance au maintien d'un excellent niveau de forme physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Enfin dans la catégorie «Coup de cœur» le lauréat revient sans conteste au Festival de l'Oie des Neiges qui présentait cette année leur 25^e édition. Depuis 1994, les membres des conseils d'administration du Festival de l'Oie des Neiges ont organisé cette grande fête pour faire connaître le patrimoine de Saint-Joachim, inciter la population à respecter l'environnement et la faune en se divertissant et développer un sentiment d'appartenance. Merci et félicitations à tous.

Lauréats du volet Organisme :

Une nouvelle paroisse verra le jour le 1er janvier 2019 et portera le nom de : Paroisse Notre-Dame de la Nouvelle-France. Celle-ci regroupera les paroisses de Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps. Sur le plan administratif, un nouveau regroupement des fabriques aura lieu et son conseil d'administration utilisera les locaux de notre presbytère.

Dans la catégorie «Organisme du milieu», M. le Curé a présenté le lauréat aux membres du conseil d'administration de la Fabrique pour souligner le travail exceptionnel des marguilliers au cours de toutes ces

années dans la conservation de tout ce patrimoine religieux de Saint-Joachim.

Lauréats du volet Bénévole :

Dans la catégorie «Implication culturelle et communautaire» mesdames Élisabeth Bilodeau, Diane Rancourt et monsieur Jean-Marc Thomassin ont été nommés. Le comité de sélection a choisi M. Thomassin pour son implication à la vie paroissiale à titre de président de l'assemblée de la Fabrique de Saint-Joachim depuis 2005. Merci et bravo à vous trois pour votre implication dans les différents organismes du milieu qui, sans vous, ne pourraient pas offrir les services de qualité dont profitent nos citoyens.

«Bénévole de la relève»

Marily Fortin, fille très responsable, n'hésite pas à s'impliquer dans la réalisation d'activités à La Grande Ferme. Ses qualités de personne enjouée, disponible et travaillante font d'elle la candidate toute désignée de «bénévole de la relève».

«Bénévole Ange-gardien»

Dans la catégorie nouvellement libellée «Bénévole Ange-gardien» le comité de sélection a reçu les noms de trois candidat(e)s : Soeur Angèle Blouin, madame Colette Talbot-Racine et monsieur Pierre Gagnon.

Le lauréat revient à Sœur Angèle Blouin pour son implication à la vie religieuse et pour l'entretien du presbytère et l'aménagement des terrains réalisé, et ce, depuis plus de vingt ans.

«Bénévole municipal»

Pour l'organisation et la réalisation de ses activités, la Municipalité de Saint-Joachim peut compter sur de nombreux bénévoles. Parmi ceux-ci le comité de sélection a reçu les noms de : mesdames Sylvie Lachance et Geneviève Ferley. Madame Sylvie Lachance est une bénévole dévouée et une femme de cœur! Toujours souriante et dynamique, Sylvie est une membre indispensable au sein des bénévoles de la municipalité. Le comité de sélection l'a choisie comme lauréate de la catégorie «bénévole municipal».

Dans la catégorie «Bénévole de l'année», nous avons remplacé le tirage au sort utilisé lors des années antérieures par un système de votation des pairs. Ainsi chaque bénévole présent au gala a été invité à voter pour le(la) bénévole de l'année parmi la liste des nommé(e)s de la catégorie «Bénévole de l'année».

La lauréate choisie est Madame Élisabeth Bilodeau à qui, M. le Maire, a remis le trophée «Madeleine Bouchard» pour l'année 2018.

Remerciements...

Un tel événement ne pourrait être couronné de succès sans la collaboration et la participation de personnes et d'organismes du milieu.

Des MERCIS...

- aux citoyens pour leur collaboration dans la mise en nomination des candidatures et pour leur participation au gala;
- aux candidat(e)s qui ont accepté leur mise en nomination et leur participation au gala;
- au comité du Festival de l'Oie des Neiges pour leur collaboration habituelle;
- aux conseillers municipaux pour leur aide et leur participation au gala;
- à la coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire pour l'organisation du gala reconnaissance;
- à la Municipalité de Saint-Joachim, à la Société Hydro-Canyon - Axor et au Canyon Sainte-Anne pour leur implication financière.

2e édition du Gala reconnaissance :

Pour la 2e édition du Gala reconnaissance, nous espérons pouvoir compter à nouveau sur vous. Sachez qu'il est possible de présenter plus d'un(e) candidat(e) dans l'une ou l'autre des catégories proposées. Des informations supplémentaires et documents seront publiés au printemps prochain.

Mario Godbout, conseiller municipal



*Lauréats et lauréates de la 1^{re} édition du
Gala reconnaissance 2018*

Catégories du volet communautaire



Persévérance scolaire

Lauréat au niveau primaire

*William Bolduc (3^e à partir de
la gauche)*

Lauréat du niveau secondaire

*Risen Muyita (dernier à
droite)*

Sports et saines habitudes de vie

Simon-Pierre Labranche



Coup de cœur

**Comité organisateur de la 25^e édition
Festival de l'Oie des Neiges**



Catégories du volet bénévoles

**Implication culturelle
et communautaire**



M. Jean-Marc Thomassin

Bénévole de la relève



Marilyn Fortin

Suite des catégories du volet bénévoles



Organisme du milieu

Dans le volet «*Organisme du milieu*», le lauréat a été décerné aux membres du Conseil d'administration de la Fabrique de Saint-Joachim pour souligner le travail exceptionnel des marguilliers au cours de toutes ces années dans la conservation du patrimoine religieux.

Bénévole Ange gardien

Sr Angèle Blouin



Bénévole municipale

Mme Sylvie Lachance



Bénévole de l'année 2018

Mme Élisabeth Bilodeau





Le Club de marche de la Côte-de-Beaupré existe depuis deux années. Il regroupe présentement plus de 90 membres. Le Club planifie des randonnées en forêt à l'année, en matinée du lundi au vendredi, sur la Côte-de-Beaupré et dans le massif de Charlevoix. Pour mieux connaître le Club, les avantages d'être membre, les activités réalisées et à venir, consultez le blogue : <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/>. En effet, un blogue est publié et peut être consulté en tout temps où on retrouve toutes les informations pertinentes sur le fonctionnement du Club. Voyez comme il est simple et facile de s'inscrire et prenez connaissance des bienfaits de la marche. La saison hivernale est en préparation avec une belle planification diversifiée. Suivez-nous sur notre blogue et sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/>.

Pourquoi marcher régulièrement ?

La marche apporte de nombreux bénéfices sur la santé du corps et de l'esprit. Connaissez-vous un exercice

plus facile à pratiquer que la marche ? Elle nécessite peu de compétence, est peu coûteuse, peut être faite à presque toute heure du jour, n'a aucune restriction d'âge et peut se pratiquer toutes les saisons. En plus d'améliorer le conditionnement physique, les avantages de la marche sont nombreux et éprouvés par la science :

- Réduction de la pression artérielle ;
- Poumons plus efficaces ;
- Lutte contre l'ostéoporose ;
- Éloignement face à la dépression ;
- Augmentation du sentiment de bien-être ;
- Cerveau en santé ;
- Réduction des insomnies ;
- Poids en équilibre et aide à la perte de poids ;
- Contrôle du désir de manger ;
- Protection contre les accidents vasculaires cérébraux et les crises cardiaques ;
- Contrôle du diabète.

Vous pouvez nous contacter par courriel à clubmarche-cotebeaupre@gmail.com

MESSAGE DU COMITÉ DE BIENFAISANCE

Le temps des Fêtes est arrivé. C'est un temps de réjouissances mais aussi un temps de partage avec celles et ceux que la vie a moins choyés.

Le comité de bienfaisance de Saint-Joachim fait appel à votre générosité coutumière afin que nous puissions venir en aide aux familles moins favorisées de notre paroisse. Par votre don vous participez au mieux-être des gens de notre collectivité.

Vous pouvez faire parvenir vos dons en tout temps aux responsables du comité de bienfaisance. Merci de votre générosité et de Joyeuses Fêtes à vous.

Gisèle Duchesne,

64 Chemin du Cap Tourmente (418 827-4690)

Étiennette Racine Bouchard,

126 Chemin du Cap-Tourmente (418 827-2619)



Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps. Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre. « *Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné; on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller, Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix.* » (Isaïe 9 :5)

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du temps des Fêtes dont voici l'horaire :



CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

24 décembre 2018 (lundi Veille de Noël)

Saint-Joachim: 21h30

Basilique Ste-Anne : 19h00 (enfants), 21h00 et Minuit

Saint-Tite-des-Caps 19h00

St-Ferréol: 17h (enfants) et 19h00

Château-Richer: 21h30

Notre Dame du St-Rosaire (Beaupré) : 19h30

Chapelle St-Achillée : 21h30 et 23h00

25 décembre 2018 : NOËL (mardi)

Messes : 06h45 (TV) 9h30, 11h30 et 17h00
à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré

Lundi 31 décembre 2018

16h00 : Messes : Basilique Ste-Anne, Beaupré et St-Tite

Mardi 1^{er} JANVIER 2019 : JOUR DE L'AN

Messe 9h00 : Saint-Joachim; Basilique Ste-Anne: 06h45 (TV) 9h30, 11h30 et 17h00

Messe 10h30: St-Ferréol; Messe 11h00: Château-Richer

Le 1^{er} janvier 2019 marque la naissance de notre nouvelle paroisse.

Son nom : NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE.

Elle regroupe les six lieux de culte existant :

Château-Richer, Ste-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, St-Ferréol et St-Tite.

Vous y trouverez une vie communautaire assurée, des prêtres et une équipe pastorale dynamique, une assemblée de fabrique responsable et du personnel accueillant.



***JOYEUX NOËL À VOUS TOUS! BONNE, HEUREUSE
ET SAINTE ANNÉE 2019
ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS!***

Vos prêtres Jacques, Jean-Claude et Joseph, Les membres des Équipes d'Animation locale, Les membres des Assemblées de Fabrique.

Municipalité de Saint-Joachim

172, rue de l'Église Saint-Joachim (Qc)
GoA 3X0

Téléphone : 418 827-3755
Télécopieur: 418 827-8574

courriel :

reception@saintjoachim.qc.ca

Hôtel de ville : 418 827-3755
Service de l'urbanisme : 418 827-3755

Centre municipal (l'Âge d'or) :

418 827-4668

Centre des loisirs (piscine + patinoire) : 418 827-3402

Travaux publics (garage municipal) :
418 827-5172